Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ
au 31/12/2024



RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

VILLE DE MARGUERITTES

agate

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

Le présent Compte Rendu Annuel à la Collectivité concerne le mandat d'études et de travaux pour la réhabilitation de la mairie de Marguerittes.

Il a été établi conformément aux lois du 07 juillet 1983 et 08 février 1995 et conformément à l'article 22 de la convention de mandat.

Ce rapport vise à présenter à la ville de Marguerittes une description de l'avancement de l'opération, afin de lui permettre de connaître les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'année écoulée, et l'évolution des prévisions.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'OPERATION 4

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION 4

3. LA POURSUITE DE L'OPERATION 6

4. TRESORERIE 8

5. BILAN FINANCIER 9

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1. Rappel du programme et des objectifs du projet

La commune de Marguerittes souhaite réhabiliter sa mairie en vue de :

- Mettre en sécurité le pôle accueil et repenser l'accueil du public,
- Mettre aux normes les locaux et revoir l'accessibilité de tous (public, agents, élus),
- Moderniser les conditions de travail des agents et des élus.

Le programme proche de 1 400m² pourra également intégrer un bâtiment mitoyen « local Buisson » aux fins d'extension des locaux actuels.

La commune de Marguerittes, actionnaire, suivant délibération du 07/12/2011 de la Société Publique Locale (SPL) AGATE a souhaité faire appel aux compétences de celle-ci pour faire réaliser, en son nom et pour son compte, les études et travaux de réhabilitation précités.

La commune de Marguerittes a défini le programme de cette opération et arrêté à la somme de **2 980 039 € HT** l'enveloppe financière prévisionnelle de cette réhabilitation (hors Taxe d'aménagement).

Ce projet sera réalisé en deux phases :

- La plus urgente, réalisée en 2025 : réaménagement de l'accueil et des services d'état civil
- Dans un second temps : réhabilitation générale du bâtiment comprenant le réaménagement des étages et l'aménagement des combles



Mairie de Marguerittes

1.2. Rappel des dates clés

- Délibération du Conseil Municipal en date du 14/06/2023 approuvant la convention de mandat avec la SPL Agate
- Convention de mandat exécutoire depuis le 12/07/2023
- Délibération du Conseil Municipal n°2024/11/04 en date du 18/11/2024 approuvant le CRAC au 31/12/2023

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION

LES DEPENSES REALISEES

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

Ces dépenses correspondent aux études nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage : étude de sol, études techniques, divers diagnostics qui s'avèreraient nécessaires.

En 2024, les dépenses sur ce poste correspondent à :

- levé topographique intérieur et des façades – GEOFIT EXPERT : 3730 € HT
- étude de faisabilité – ATELIER DI NATALE : 1950 € HT
- repérage amiante et plomb – SOCOTEC : 4415 € HT.

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 10 095 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 10 095 €HT.

HONORAIRES SUR TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre, de contrôleur technique, de coordonnateur SPS, aux frais de géomètre et aux divers honoraires de techniciens et BET nécessaires.

En 2024, les dépenses sur ce poste correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre et de contrôle technique pour la réalisation de la première phase de travaux, à savoir le réaménagement de l'accueil de la mairie.

Un premier marché de maîtrise d'œuvre a été contracté avec ATELIER DI NATALE pour un montant de 12500€HT. Ce marché a été résilié en raison de l'impossibilité pour ATELIER DI NATALE de poursuivre la phase réalisation. Un nouveau marché de maitrise d'œuvre a été confié au groupement CETEX INGENIERIE / K2C BET pour un montant de 20950 €HT.

La mission de contrôle technique a été confié au cabinet BUREAU VERITAS CONSTRUCTION pour un montant de 2100 €HT.

Le détail des dépenses en 2024 est le suivant :

- ATELIER DI NATALE : 4700 € HT
- BET VIAL (sous-traitant de ATELIER DI NATALE) : 800 € HT
- BUREAU VERITAS CONSTRUCTION : 396 € HT

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 5896 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 5896 €HT.

TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux travaux de réhabilitation du bâtiment.

Aucune dépense sur ce poste en 2024, les travaux de la première phase sont prévus au premier semestre 2025.

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 0 €HT.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

TRAVAUX DE VRD

Ces dépenses correspondent aux travaux de VRD et raccordements concessionnaires.

Aucune dépense sur ce poste en 2024.

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 0 €HT.

HONORAIRES SOCIETE

Ces dépenses sont définies à l'article 21 de la convention de mandat et couvrent la coordination des études, la coordination et le contrôle de la réalisation des travaux définis dans la convention de mandat.

Le montant de la rémunération constatée en 2024 s'élève à 6673 €HT.
Le montant de la rémunération constatée au 31/12/2024 s'élève à 11 423 €HT.

FRAIS DIVERS

Ces dépenses correspondent aux frais d'AAPC, de reproduction et autres frais divers.

Aucune dépense sur ce poste en 2024.

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 0 €HT.

	ANNEE 2024 en € HT	CUMULÉ au 31/12/2024 en € HT
Etudes préopérationnelles	10 095,00 €	10 095,00 €
Honoraires sur travaux	5 896,00 €	5 896,00 €
Travaux de réhabilitation	- €	- €
Travaux de VRD	- €	- €
Honoraires Société	6 673,00 €	11 423,00 €
Frais divers	- €	- €
TOTAL DEPENSES	**22 664,00 €**	**27 414,00 €**

Le montant total des dépenses réalisées au 31/12/2024 s'élève à 27 414 € HT.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

3. LA POURSUITE DE L'OPERATION

LES DEPENSES A REALISER

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

Ces dépenses correspondent aux études nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage : étude de sol, études techniques, divers diagnostics qui s'avèreraient nécessaires.

Les dépenses provisionnées correspondent aux diagnostics structure et fluides, frais de géomètre complémentaires pour réaliser l'opération et sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 25 905 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 36 000 €HT.

HONORAIRES SUR TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre, de contrôleur technique, de coordonnateur SPS, aux frais de géomètre et aux divers honoraires de techniciens et BET nécessaires.

Les dépenses provisionnées sur ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 383 054 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 388 950 €HT.

TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux travaux de réhabilitation du bâtiment.

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 2 310 000 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 2 310 000 €HT.

TRAVAUX DE VRD

Ces dépenses correspondent aux travaux de VRD et raccordements concessionnaires.

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 65 000 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 65 000 €HT.

HONORAIRES SOCIETE

Ces dépenses sont définies à l'article 21 de la convention de mandat et couvrent la coordination des études, la coordination et le contrôle de la réalisation des travaux définis dans la convention de mandat.

Le montant de la rémunération restant à percevoir est estimé à 126 066 €HT.
Le montant de la rémunération cumulée en fin d'opération est estimé à 137 489 €HT.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

FRAIS DIVERS

Ces dépenses correspondent aux frais d'AAPC, de reproduction et autres frais divers (y compris assurance dommage-ouvrage).

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 42 600 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 42 600 €HT.

TOTAL DES DEPENSES A TERMINAISON DE L'OPERATION

	Restant à réaliser (€ HT)	Total prévisionnel à terminaison (€ HT)
Etudes pré opérationnelles	25 905,00 €	36 000,00 €
Honoraires sur travaux	383 054,00 €	388 950,00 €
Travaux	2 310 000,00 €	2 310 000,00 €
Travaux de VRD	65 000,00 €	65 000,00 €
Honoraires Société	126 066,00 €	137 489,00 €
Frais divers	42 600,00 €	42 600,00 €
TOTAL DEPENSES	**2 952 625,00 €**	**2 980 039,00 €**

4. TRESORERIE

L'article 23.4 de la convention de mandat prévoit une avance initiale de 500 000 €.

- La SPL Agate a fait une demande d'avance partielle de 50 000 € en avril 2024, perçue en juin 2024
- La SPL Agate a fait une deuxième demande d'avance partielle de 20 000 € en novembre 2024, perçue en décembre 2024

Le solde de l'avance sera demandé en 2026 et 2027 avant le démarrage des travaux de la phase 2.

L'avance sera restituée à la collectivité en fin d'opération conformément aux dispositions prévues dans la convention de mandat.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

5. BILAN FINANCIER

CR 2670 MANDAT ETUDE ET TRAVAUX REHAB MAIRIE
Mandat - Constaté HT - Arrêté au 30/04/2025
00071 CRAC 2024 [31/12/2024]

	Intitulé	Bilan Approuvé	2023 Année	2024 Année	2025 Année	2026 Année	2027 Année	Bilan Nouveau
	DEPENSES	**2 980 039**	**4 750**	**22 664**	**163 362**	**560 896**	**2 228 367**	**2 980 039**
A	Etudes Préopérationnelles non	36 000		10 095	125	13 000	12 780	36 000
B	Autres études non							
D	Acquisitions Foncières:							
E	Travaux préparatoires / Mise							
F	Travaux	2 310 000			132 378	300 000	1 877 622	2 310 000
G	Travaux de V.R.D.:	65 000				15 000	50 000	65 000
H	Mobilier / Equipement							
J	Imprévus							
K	Honoraires sur travaux:	388 950		5 896	23 804	153 250	206 000	388 950
L	Honoraires sur équipement							
P	Frais de communication /							
R	Honoraires Société	137 489	4 750	6 673	6 065	44 646	75 355	137 489
S	Frais divers:	42 600			990	35 000	6 610	42 600
Y	Frais Financiers:							
	RECETTES	**2 980 039**	**4 750**	**15 468**	**163 362**	**560 896**	**2 235 563**	**2 980 039**
A	Cession de terrains:							
C	Participations Collectivités							
D	Autres produits:	2 980 039	4 750	15 468	163 362	560 896	2 235 563	2 980 039
D070	Remboursements du mandant	2 975 289		14 945				14 945
D071	Facture Honoraires de	4 750	4 750	523	163 362	560 896	2 235 563	2 965 094
E	Subventions:							
Y	Produits financiers:							
	FINANCEMENT			**70 000**		**100 000**	**-170 000**	
	AMORTISSEMENTS	**500 000**					**500 000**	**500 000**
	MOBILISATIONS	**500 000**		**70 000**		**100 000**	**330 000**	**500 000**
	RESULTAT			**-7 196**			**7 196**	

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_03-DE

19 rue Trajan
CS 30001
30035 Nîmes cedex 1
T. 04 66 84 06 34 - F. 04 66 84 05 47
contact@spl-agate.com
www.spl-agate.com

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805